

FIBRE OPTIQUE

Un déploiement progressif en deux temps

Les foyers situés en zones grises seront en priorité raccordés au très haut débit (2013-2017), puis les foyers déjà éligibles à l'offre triple-play (2018-2022). La réussite d'un projet innovant d'une telle ampleur passe par l'adhésion des communes au syndicat mixte Oise très haut débit.

Un débit démultiplié

De 512 kbits/s pour le minimum du haut débit aujourd'hui, le très haut débit permettra d'atteindre jusqu'à 100 Mbits/s, voire plus. Une capacité 200 fois supérieure dont il sera difficile d'atteindre les limites.

La fibre ira jusqu'à la maison

En mai dernier, lors de l'adoption à l'unanimité du schéma directeur territorial d'aménagement numérique, les conseillers généraux ont fait de l'Oise le premier département engagé dans le FttH (*Fiber to the Home*). Cela signifie que la fibre optique sera conduite jusqu'au bout de la ligne.

278 500 prises seront raccordées en deux phases

Le raccordement des foyers se fera en deux phases de cinq ans. 157 000 prises seront installées dans un premier temps, 121 500 dans la deuxième phase (voir carte). Pour que l'infrastructure

soit attractive pour les fournisseurs d'accès à internet, à qui le syndicat Oise très haut débit fera payer le droit d'utiliser son réseau pour fournir leurs services aux abonnés, les prises seront construites par « plaques » de 3 000 ou 5 000 unités.

Une logique de « plaques »

Pour des raisons techniques et commerciales, le déploiement du très haut débit s'appuie sur une logique de « plaques » de 3 000 à 5 000 prises. En effet, le département est découpé à la façon d'un puzzle. Il est donc nécessaire que toutes les communes ou communautés de communes concernées, situées sur une même plaque, adhèrent au syndicat mixte Oise très haut débit. Composé du Conseil général, des communes et de structures partenaires, il coordonnera et suivra la mise en place des infrastructures et réseaux publics et privés de

communications électroniques à haut et très haut débit sur le territoire isarien.

Les zones grises vont rattraper leur retard

Les communes, rurales pour l'essentiel, qui ne peuvent encore accéder au triple-play (téléphone, télévision, internet) parce que leur débit plafonne sous les 2 Mbits/s, seront traitées en priorité. ■



TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

Ils sont déjà convaincus

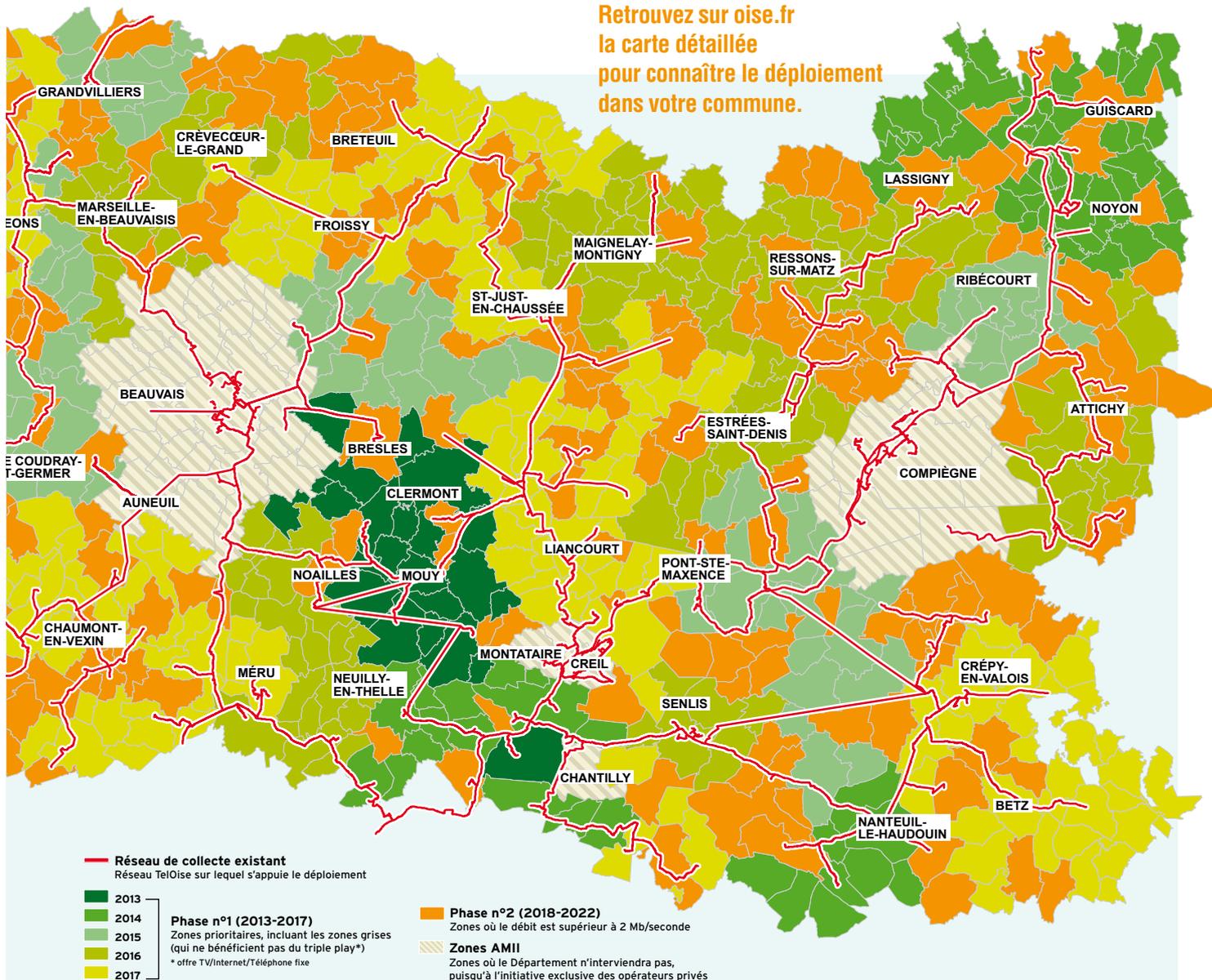
Déploiement de la fibre optique, création d'un syndicat mixte Oise très haut débit... Les élus ont bien compris les enjeux de ce projet d'envergure.



Jacques Larcher, maire de Grandvilliers

Nous sommes très favorables à la création du syndicat mixte dans l'intérêt des entreprises, d'autant que la coopérative des pharmaciens installée sur la commune

Retrouvez sur oise.fr
la carte détaillée
pour connaître le déploiement
dans votre commune.



utilise beaucoup internet. Mais les autres aussi en ont besoin, et puis on demande aux collectivités locales de se préparer pour 2015 afin que le maximum de documents soient dématérialisés. On parle aussi beaucoup d'imagerie médicale, il faut qu'on soit prêts pour pouvoir mettre en place de nombreux nouveaux services.



**Alain Duclercq,
maire du Mesnil-en-Thelle**

Le syndicat mixte est bien sûr fondamental pour nous : nous avons délibéré début décembre sans perdre de temps. Notre priorité, c'est que chaque pavillon, chaque appartement, ait le même accès à ce

qui me semble élémentaire, comme l'eau ou l'électricité, et qu'une zone d'activité digne de ce nom ait le très haut débit. Je suis très content que le Conseil général prenne le dossier à bras-le-corps et s'en occupe.



**Patrick Périmony,
maire de Blargies**

Plusieurs administrés de ma commune font déjà du télétravail, des ingénieurs par exemple, qui se rendent dans leur entreprise seulement quatre jours par semaine. À mon avis, il y a un gisement d'emplois potentiels dans les communes rurales.